

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 07/11/2024

ÉCOLE PIERRE MONIER PUYVERT

Présents :

Mme l'adjointe au maire, Mme Patricia Parraud, Mme le maire de Puyvert, Mme Sylvie Grégoire.

Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Elodie Peritore, Mme Stéphanie Bruciamacchie, Mmes Thiphaine et Tracey Belmondo, Mme Camille Renard.

M le directeur du service jeunesse de Puyvert, M Gregory Gerlone

Mme la directrice adjointe du service jeunesse, Mme Sarah Ferrando

Mme la directrice : Mme Mallorie Ruiz

Mmes les enseignantes, Mme Bertrand, Mme Donadey, Mme Carrasco

Excusés :

Mme l'inspectrice de la circonscription, Mme Estelle Dépré

M et Mmes les conseillers municipaux,

Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Caroline Brunel

Mme l'enseignante, Mme Marjorie Mengual

1 La présentation et le rôle du conseil d'école

La directrice fait un tour de table afin que chacun se présente.

- Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024, uniquement par correspondance. Le taux de participation s'élève à 71 soit une excellente participation qui s'explique sans doute par une communication avec tous les parents sur le TNI
La directrice invite les parents élus à communiquer avec tous les parents de l'école afin de se faire connaître et faire connaître leur rôle.
- La liste des membres du Conseil d'école 2024/2025
- La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées.
- Le calendrier des prochains conseils d'école devrait être le suivant :
 - conseil d'école n°2 : jeudi 06 mars 2025 à 17h30
 - conseil d'école n°3 : mardi 24 juin 2025 à 17h30

2 Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école suit le règlement départemental. Il sera envoyé aux parents via Educartable. Il sera aussi mis en ligne sur le site de la municipalité. Sur demande, la directrice pourra en imprimer une version papier. Dans le courant de la semaine ou à la suivante, les familles auront à signer la prise de connaissance du règlement ainsi que la charte informatique et Internet. La directrice procède au vote (les personnes présentes ayant déjà été destinataires du règlement, elles ont pu en prendre connaissance en amont).

Nombre de votes pour : 10

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité

3 Le bilan de la rentrée : les effectifs, l'organisation des classes, les réunions de rentrée, l'APC, les évaluations nationales

- **Effectifs et organisation des classes :**

11 PS + 10 MS = 21 Mme C. Donadey et Mme M. Laborde (ATSEM)

7 GS + 14 CP = 21 Mme S. Bertrand et Mme E. (en classe tous les matins de 10H30 à 12H)

12 CE1 + 12 CE2 = 24 Mme M. Ruiz et Mme M. Mengual (le vendredi remplaçante de Mme C. Fau actuellement en congé maternité)

12 CM1 + 14 CM2 = 26 Mme S. Carrasco TOTAL : 92 élèves

Trois AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap), Mme Fanny BUREL (24 heures), Mme Inès Taghry (12 heures) et Mme Virginie Thil (6 heures) sont aussi présentes sur l'école à différents moments pour accompagner 6 élèves.

Mme Ruiz a reçu les effectifs prévisionnels de rentrée en PS 2025 qui sont de 3. Mme Ruiz demande à la mairie les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026 afin de procéder à la remontée de effectifs prévisionnels très prochainement.

- **Les réunions de rentrée :**

-

Chaque enseignante a eu une réunion de rentrée dans sa classe au cours du mois de Septembre.

- **Les APC :**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu :

PS/MS : 3X30min lundi, mardi, jeudi de 16H à 16H30 ou 2X et 1X pour les Ce1/Ce2

GS/CP : 2x45min mardi, jeudi de 16H à 16H45 ou 1X et 1X pour les Ce1/Ce2

CE1/CE2 : 1X45min vendredi de 16H à 16H45 ou 1X et 1X pour les Ce1/Ce2

CM1/CM2 : 2X45min le mardi et le jeudi ;

Cette année dans le cadre du Pacte, Mme Bertrand assurera des heures de Soutien Renforcé.

Le projet mis en place prévoit 12 heures avec des élèves à définir. Ce soutien se déroulera le lundi de 16H à 17H et aura pour objectifs de reprendre les compétences non maîtrisées en lien avec les fondamentaux (lecture, étude de la langue et mathématiques). Puis aura lieu une semaine de vacances apprenantes en Février tous les matins sur la deuxième semaine.

- **Les évaluations nationales.**

Elles ont eu lieu très tôt dans l'année, dès la deuxième semaine de classe et dans tous les niveaux de classe. Les parents des enfants qui présentaient des besoins à ces évaluations ont été reçus. Les résultats ne sont pas à la hauteur espérée mêmes s'ils sont au dessus de la moyenne des écoles de la circonscription et bien au dessus de la moyenne nationale. La précocité dans le temps juste après le retour des grandes vacances scolaires expliquent un grand nombre d'erreurs.

4 Le PPMS et les exercices obligatoires : évacuation incendie et simulation attentat/intrusion.

Les PPMS ont été mis à jour. Il en existe en fait 2 : un pour les risques Attentat-Intrusion et un pour les risques majeurs.

L'exercice « évacuation incendie » a été réalisé le 04/10/24. RAS

Le second exercice : « Attentat-Intrusion » a eu lieu le 11 octobre et s'est parfaitement bien déroulé en présence d'un gendarme de Cadenet qui a pu vérifier la bonne mise en fonction du protocole.

5 Le protocole PHARe

Ce protocole permet de gérer les cas de harcèlement avéré ou de harcèlement suspecté. C'est un protocole national . Les enseignantes ont donc maintenant une marche à suivre claire afin de pouvoir identifier au plus tôt ces situations et intervenir au mieux. Le numéro 3018 consacré au harcèlement a été communiqué aux familles.

Aujourd'hui 7 Novembre 2024 c'est la journée mondiale du Harcèlement à l'école. Tous les élèves ont symboliquement porté une touche de bleu à cette occasion et chaque enseignante a travaillé sur l'empathie et la bienveillance (un kit a été mis en place sur la circonscription) et/ou sur le harcèlement dans sa classe.

6 Les projets pédagogiques pour l'année 2024/2025

L'accueil en classe de 8H20 à 8H30 : Ce projet est reconduit. Chaque matin une des 3 enseignantes est chargée de la surveillance du portail d'entrée dans la cour. Elle garde aussi ses élèves dans la cour. Les élèves des 2 autres classes regagnent directement leurs classes respectives où ils sont accueillis par leurs enseignantes. L'arrivée échelonnée des élèves en classe permet un accueil plus individualisé et ce temps permet une mise en route de la journée plus calme avec moins de perte de temps.

Le quart d'heure lecture : Ce projet est reconduit. Il a lieu de 13H25 à 13H40 dans chacune des classes. Les élèves y adhèrent volontiers. Cela permet aussi un retour au calme après la pause méridienne et impacte positivement le travail de l'après-midi tout en valorisant le goût de la lecture.

Projet avec le parc du Luberon : Mme Donadey a postulé mais sa classe n'a pas été retenue cette année.

Projet avec les maternelles de Lauris : Mme Donadey participe avec Mme Bochet à un projet autour de Pierre et le loup au Grand Théâtre d Aix. Ce projet sera également travaillé avec l'intervenante musique et en classe.

Une sortie de fin d'année sera sûrement prévue pour cette classe mais n' est pour le moment pas encore définie.

Projet Vent des globes : Dans chaque classe, le thème de cette année est le thème de l'eau. A cette occasion, chaque classe travaille sur les océans et suit le parcours du vent des globes qui commencera le 10 Novembre.

La classe de découverte : Les CE1/CE2 et GS/CP envisagent de partir aux Clarines à Saint Jean Montclar pour un projet classe de découverte sur le thème du Théâtre. Ce serait du 02/06/2024 au 06/06/2025 .

Le budget total s'élèverait à environ 12.500€ et 1.600 euros de car soit 14.100€ Il est demandé à la municipalité si le budget alloué aux classes de découverte est le même et était à nouveau accepté pour cette année et s' il était possible de cumuler le budget non utilisé l'année dernière. La mairie confirme que oui. Cela reviendrait ainsi à la mairie à 3200 euros pour les 2 classes, ce qui correspondrait au budget du car et à une partie du voyage.

Les maîtresses ont mis également en place une demande pour le financement auprès d Enfance et Montagnes (l'acceptation ou non de cette subvention ne sera connue que fin Décembre).

L'association des parents (APE) est également prête à participer pour permettre de réduire la part parents.

Projet musique : Cette année, nous bénéficions tous les lundis pour chaque classe de 35 minutes à 1h en fonction de l'âge de l'intervention d'une élève stagiaire dumiste. Cette intervention est gratuite car il s'agit d'une formation. Elle demande de l'investissement de la part de l'équipe enseignante qui accompagne cette formation. Des retours sont en effet à faire et des documents à remplir pour l'école. Des visites de conseillers et de maîtres formateurs auront lieu au cours des interventions pour évaluer le bon fonctionnement et permettre à l'élève stagiaire de valider son diplôme. Pour le moment, l'équipe enseignante est très satisfaite des cours donnés et ne regrette pas l'accueil de cette stagiaire que les élèves apprécient beaucoup et qui dispense des cours de grande qualité.

L'école remercie vivement le directeur du périscolaire qui accepte que les cours puissent avoir lieu au Centre. En effet, la salle est la plus adaptée pour dispenser des cours de musique.

Projet piscine : les élèves de CE1/CE2 se rendront à la piscine de Cavaillon 2 fois par semaine les lundis et vendredis du 17/03/2025 au 05/05/2025 inclus. Comme l'an dernier le bus et le bassin seront partagés avec l'école de Puget. La mairie finance-t-elle le car ? La mairie répond que oui.

Projet Tennis : Mme Carrasco et Mme Bertrand envisagent un projet tennis avec moniteur de Lourmarin. Pour la classe des CM le projet commencera la période 3 avec 8 séances pour un budget de 320€ par classe. La classe de GS/CP va contacter le moniteur pour mettre en place les séances.

Projet ateliers ADER : Ce projet concerne les élèves de CE sur 12 séances et de CM qui bénéficieront de quelques séances découvertes pour les CM1 et renforcement pour les CM2 qui en ont déjà bénéficié l'année dernière. Ces Ateliers Démocratiques pour une Expression Reflexive ont pour objectif principal d'aider les élèves à développer leur esprit critique et leur sens de la citoyenneté pour aboutir à l'amélioration du climat scolaire. Mme Alamelle et Mme Hébréard, conseillères pédagogiques de la circonscription mèneraient ce projet à partir du mois de janvier.

Projet cross d'école : sujet abordé pour solliciter l'implication du plus grand nombre d'acteurs le moment venu. Le périscolaire se propose de se joindre aux enseignantes dans ce projet. Des acteurs « bénévoles » tels que le comité des fêtes , le comité des feux , des associations sportives pourraient être sollicités pour l'encadrement. L 'appel à des sponsors pourrait être effectué. L'équipe enseignante propose de réfléchir à ce projet pour le mois de Mai.

Correspondances scolaires : Les élèves de PS/MS correspondent avec une classe de maternelle de Lauris. Les GS/CP participent à une correspondance scolaire avec des élèves de Cabrières d'Aigues . Les CE1/CE2 correspondent avec une classe de Puget.

Les élèves de Ce1/Ce2 participent à une correspondance scolaire avec les élèves de la classe de Puget . Une sortie pour retrouver les correspondants en fin d'année est prévue.

Elle devrait se faire dans le cadre d un projet à la grotte Cosquer pour les élèves de Ce1/Ce2 et elle reste à définir pour les GS /CP .

Projets avec infirmière scolaire :

Plusieurs projets en lien avec l 'infirmière scolaire auront lieu dans l 'année : elle interviendra le 19 novembre sur les risques des écrans et les dangers internet aura lieu chez les CM , sur l'hygiène dentaire et l'alimentation aura lieu en CE et une intervention sur l 'intimité aura lieu chez les GS/CP.

Projet échecs ;L'école s'est doté du matériel nécessaire pour pouvoir pratiquer et poursuivre l'enseignement de cette discipline dans toutes les classes dès la GS. Mme Ruiz procèdera à des échanges de services en fin d'année afin d'assurer les cours chez les CM en plus de sa classe. L'association des parents est volontaire pour investir dans un jeu d'échecs géant qui pourrait servir à toute l'école. Se pose la question du rangement du matériel qui reste assez imposant et du budget qui semble assez élevé.

Les enseignantes remercient l' APE et propose de peut être investir dans d'autres projets face au coût très important de cet équipement. Le projet échecs pourra toutefois avoir lieu. L'école étant déjà bien équipée en matériel.

Méthodes de travail communes dans chaque classe.

En E.M.C dès la PS, on travaille les « messages clairs » pour réussir à communiquer sur ses émotions. Ensuite, dès la GS les élèves travaillent sur les accords toltèques.Ces méthodes sont reprises par toutes les classes ensuite tout au long de l'année. L 'équipe constate les effets sur le long terme. Le climat scolaire de l'école est en effet serein.

Cette année, essaie d une nouvelle méthode en Mathématiques autour des méthodes de Singapour dès la MS.

7 Les commandes

Budget dépensé à ce jour : environ 4100 euros. (à vérifier auprès comptable de la Mairie).

Du matériel de sport a été commandé en commun avec le centre périscolaire avec un partage du budget.

Comme l'an passé, le reste du budget sera dépensé avant le mois de mai afin ensuite de basculer sur le budget suivant.

8 La coopérative scolaire

A la rentrée le solde était créditeur de 7600 euros.

La directrice a payé les cotisations OCCE et l'assurance et l'abonnement au site de communication avec les parents (Educartable).

Les cotisations libres des familles ont rapporté : 1.100€.

9 Travaux – Entretien – Matériel

Les classes de CM et CE ont bénéficié de la mise en place d'un nouveau matériel au niveau des TBI en juin dernier. Elles apprécient grandement la possibilité de pouvoir à présent écrire sur les tableaux tout en bénéficiant de l'interactivité. La qualité de projection est nettement meilleure et permet un travail de grande qualité.

Les enseignantes remercient la Mairie qui a accepté de changer ce matériel.

Les anciens TBI ont été placés dans les classes des plus petits.

Les enseignantes tiennent à souligner la qualité du ménage fait dans les classes pendant les dernières vacances. La Mairie précise qu'une entreprise spéciale de nettoyage est intervenue pour toutes les vitres. Par ailleurs elle demande si les enseignantes sont satisfaites du ménage fait pendant l'année.

Les enseignantes sont unanimes, elles sont très satisfaites sur ce point.

A la rentrée, nous avons subi quelques soucis avec les climatisations.

Sera-t-il possible les autres années de les mettre en fonction en amont de l'arrivée des élèves pour éviter que la situation ne se reproduise?

Du matériel scolaire a en effet été endommagé. La Mairie propose de dédommager les fichiers abîmés. Elle assure par ailleurs que des réparations ont été faites et que le problème ne devrait plus se reproduire les prochaines années.

Travaux à l'extérieur: il est arrivé sur une journée que les ouvriers utilisent les marteaux piqueurs sur les murs extérieurs des classes, il était impossible aux élèves de travailler correctement avec un tel bruit et une telle animation. De plus il s'agissait de l'heure de la sieste des petits. Nous supposons que la mairie avait bien spécifié d'intervenir en dehors des heures de classe, ils sont intervenus la semaine précédente celle des vacances scolaires.

La Mairie répond ne pas avoir su quand les ouvriers passeraient mais veillera à leur rappeler la prochaine fois qu'il faut éviter les moments de classe.

10 Des éléments de réponse aux questions des parents

Pas de questions de parents.

La directrice remercie tous les participants pour leur présence et pour leur implication.

Séance levée à 19h30

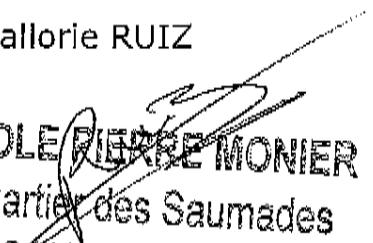
La secrétaire

Sandra BERTRAND



La directrice

Mallorie RUIZ



ECOLE PIERRE MONIER
Quartier des Saumades
84160 PUYVERT